

Contribution à la connaissance des Poissons Anguilliformes de la côte occidentale d'Afrique

Troisième note. Le genre ECHIDNA FORSTER 1788.
[*Muraenidae*].

par J. BLACHE (1).

Ce genre fut créé par J. R. FORSTER en 1788 (Enchiridion historiae naturali inserviens..., etc.) pour une espèce figurée en 1777 dans les « Icones ineditae-Bibliotheca Banksiae » et désignée dans l'édition H. LICHTENSTEIN de 1844 (Descriptiones animalium..., etc.) sous le nom de *Echidna variegata* FORSTER. Cette espèce, de provenance indo-pacifique fut introduite dans la synonymie de *Muraena nebulosa* AHL 1789 rendue à son véritable statut taxonomique de *Echidna nebulosa* (AHL 1789) par JORDAN et EVERMANN en 1905.

Le genre est extrêmement bien caractérisé par sa dentition constituée de dents molariformes plus ou moins mousses formant un pavage disjoint sur les zones dentifères. La narine antérieure débouche, vers l'extrémité du museau, par un tube court ; la narine postérieure, au voisinage du bord supérieur de l'œil, s'ouvre par un pore largement ouvert, circulaire, cerné d'un rebord peu élevé. Le museau est court, émoussé. Les nageoires verticales sont très développées. Les pores-céphaliques sont toujours bien visibles, situés au fond de cryptes dépigmentées.

(1) Toutes les illustrations de cette note sont dues au talent de M. P. OPRIC, dessinateur technicien de l'O. R. S. T. O. M.

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

N° :

Cote :

32 MS, ex 1

B

26 JUIL 1967

O. R. S. T. O. M.

Collection de Référence

n° 1616

Trois espèces ont été signalées dans l'Atlantique intertropical oriental :

Echidna peli (KAUP 1856).

Echidna lecomtei (KAUP 1856), dont nous verrons qu'elle n'est que la forme juvénile de la précédente.

Echidna catenata (BLOCH, 1795), espèce de l'Atlantique intertropical occidental, dont nous verrons que la présence sur la côte occidentale d'Afrique, basée sur une seule citation, probablement erronée, de H. W. Fowler, est très fortement sujette à caution.

I. — ECHIDNA PELI (KAUP, 1856).

Poecilophis peli, nov. sp. — KAUP J. J. — Übersicht der Aale. *Arch. f. Naturgesch.*, 1856, vol. 22, pt. 1, p. 67 [type provenant du Ghana, ex-Gold Coast].

Poecilophis lecomtei, nov. sp. — KAUP J. J. — Übersicht der Aale. *Archiv. f. Naturgesch.*, 1856, vol. 22, pt. 1, p. 67 [types provenant du Gabon].

Poecilophis peli KAUP, 1856. — KAUP J. J. — Catalogue of the Apodal Fish in the collection of the British Museum, 1856, *London*, p. 102, fig. 68 [citation du type].

Poecilophis lecomtei KAUP, 1856. — KAUP J. J. — Catalogue of the Apodal Fish in the collection of the British Museum, 1856. *London*, p. 103 [citation des types].

Poecilophis peli KAUP, 1856. — DUMÉNIL A. H. A. — Reptiles et Poissons de l'Afrique occidentale. Étude précédée de considérations générales sur leur distribution géographique. *Arch. Mus. Nat. Hist. nat. Paris*, 1858, vol. 10, p. 264 [cit. d'après KAUP, 1856].

Poecilophis lecomtei KAUP, 1856. — DUMÉNIL A. H. A. — Reptiles et Poissons de l'Afrique occidentale. Étude précédée de considérations générales sur leur distribution géographique. *Arch. Mus. Nat. Hist. nat. Paris*, 1858, vol. 10, p. 260 à 264 [cit. d'après KAUP], pl. XXIII, fig. 2 a-d [d'après KAUP].

Gymnothorax peli (KAUP, 1856). — BLEEKER P. — Mémoire sur les Poissons de la côte de Guinée. *Natuurk. Verh. Holl. Maatsch. Wetensch. Haarlem*, 1863, 2^e sér., vol. 18, p. 130, pl. XXVIII [Guinée].

Muraena pelii (KAUP, 1856). — GÜNTHER A. — Catalogue of the Fishes in the British Museum, 1870, vol. VIII, p. 132 [cit. d'après KAUP, 1856].

Muraena lecomtii (KAUP, 1856). — GÜNTHER A. — Catalogue of the Fishes in the British Museum, 1870, vol. VIII, p. 131 [d'après KAUP, 1856].

Echidna peli (KAUP, 1856). — PETERS W. C. H. — Übersicht der während der von 1874 bis 1876 unter dem Kommando des Herrn Kapitän Z. S. Freiherrn von Schleinitz ausgeführten Reise S. M. S. « Gazelle » gesammelten und von der Kaiserlichen Admiralität der Königlichen Akademie der Wissenschaften übersandten Fische. *Monatsber. Akad. Wiss. Berlin*, 1876, p. 851 [Cameroun].

- Poecilophis peli* KAUP, 1856. — ROCHEBRUNE A. T. DE. — Poissons, in « Faune de la Sénégambie ». *Act. Soc. Linn. Bordeaux*, 1883, p. 150 [Sénégal : Casamance].
- Poecilophis lecomtei* KAUP, 1856. — ROCHEBRUNE A. T. DE. — Poissons, in « Faune de la Sénégambie ». *Act. Soc. Linn. Bordeaux*, 1883, p. 149 [Sénégal : Casamance].
- Poecilophis peli* KAUP, 1856. — OSORIO B. — Estudos ichthyologicos acerca da fauna dos dominios portuguezes na Africa. I^o nota : Ilhas de Cabo Verde. *Jorn. Sc. Math. Phys. Nat. Acad. Lisboa*, 2^e ser., 1890, vol. II, p. 58 [archipel du Cap-Vert].
- OSORIO B. — Da distribuição geographica dos peixes e crustaceos colhidos nas possessoes portuguezas d'África occidental e existentes no Museo Nacional de Lisboa. *Jorn. Sc. Math. Phys. Nat. Acad. Lisboa*, 2^e ser., 1898, vol. V, p. 200 [Angola] [citation sujette à caution, voir plus loin].
- Echidna peli* (KAUP, 1856). — FOWLER H. W. — Description of nine new eels with notes on other species. *Proc. Acad. Nat. Sci. Philadelphia*, 1912, vol. 64, p. 27 [Monrovia : Libéria].
- Muraena peli* (KAUP, 1856). — PIETSCHMANN V. — Fische des Wiesbadener Museums. *Jahrb. Ver. Naturk., Wiesbaden*, 1913, vol. LXVI, p. 179 [Baie de Bibundi : Cameroun].
- Echidna peli* (KAUP, 1856). — FOWLER H. W. — The Fishes of the U. S. « Eclipse » Expedition to West Africa. *Proc. U. S. Nat. Mus.*, 1919, vol. LVI, p. 241 [Monrovia : Libéria].
- Muraena peli* (KAUP, 1856). — METZELAAR J. — Report on the Fishes, collected by Dr. J. BEEKE in Dutch West Indies, with comparative notes on the marine Fishes of tropical West Africa. *Rapp. Kol. Curaçao*, 1 (Min. Kol. S. Gravenhague), 1919, p. 212 [cap Blanc : Mauritanie, Saint-Louis : Sénégal].
- Echidna peli* (KAUP, 1856). — MONOD Th. — Pisces. I. Pisces Marini, in « Contribution à la faune du Cameroun. » *Faune des Col. franç. Paris*, 1927, I, p. 679 [cit. d'après PETERS, 1876].
- Muraena peli* (KAUP, 1856). — CHABANAUD P. et MONOD Th. — Les Poissons de Port-Étienne. Contribution à la faune ichthyologique de la région du cap Blanc (Mauritanie). *Bull. Ét. Hist. sci. Afr. occ. fr.*, 1927, vol. IX, p. 250 [cap Blanc : Mauritanie].
- Echidna peli* (KAUP, 1856). — FOWLER H. W. — The Marine Fishes of West Africa, based on the collection of the American Museum Congo Expedition 1909-1915. *Bull. Amer. Mus. Nat. Hist.*, 1936, vol. LXX, p. 321-322, fig. 150 [Libéria, fig. d'après BLEEKER, 1863].
- IRVINE F. R. — The Fishes and Fisheries of the Gold Coast. *London*, 1947, p. 117 [Ghana, ex-Gold Coast].
- CADENAT J. — Poissons de mer du Sénégal. Initiations africaines, vol. III. *Inst. fr. Afr. noire, Dakar*, 1950, p. 131, p. 297 [Sénégal].
- Echidna lecomtei* (KAUP, 1856). — FOWLER H. W. — The Marine Fishes of West Africa, based on the collection of the American Museum Congo Expedition 1909-1915. *Bull. Amer. Mus. Nat. Hist.*, 1936, vol. LXX, p. 320-321 [d'après DUMÉNIL, 1858].
- CADENAT J. — Poissons de mer du Sénégal. Initiations africaines, vol. III. *Inst. Fr. Afr. noire, Dakar*, 1950, p. 297 [Sénégal].

Liste des exemplaires étudiés :

- 3 exemplaires de 69-158 mm de longueur totale. — Syntypes de *Echidna lecomtei* (KAUP, 1856), provenant des côtes du Gabon (juillet 1853) conservés dans les collections du Muséum National d'Histoire naturelle de Paris, sous le n° B. 2364.
 - 1 exemplaire de 206 mm de longueur totale, provenant de l'archipel du Cap-Vert (île São Vincente).
 - 1 exemplaire de 895 mm de longueur totale, provenant de l'archipel de la baie de Biafra (île São Tomé).
 - 1 exemplaire de 240 mm de longueur totale, provenant des côtes du Libéria (Monrovia).
- Ces trois exemplaires sont conservés dans les collections du Muséum National d'Histoire naturelle de Paris sous les n°s : A. 4185, 1900.264, 1940.84. Nous avons pu examiner ces spécimens et en radiographier un certain nombre, grâce à l'obligeance de M. le professeur GUIBÉ.
- 1 exemplaire de 385 mm de longueur totale, provenant de l'archipel de la baie de Biafra (île Anno Bon), 22-2 au 3-3-1964 (A. STAUCH coll.), conservé dans les collections du Centre O. R. S. T. O. M. de Pointe-Noire (exemplaire disséqué).
 - 14 exemplaires de 180-485 mm de longueur totale, provenant de l'archipel du Cap-Vert (Ponta do Sol), juin 1950 (J. CADENAT coll.), conservés dans les collections de la Station marine de Gorée (plusieurs exemplaires disséqués) sous les n°s : 50.1245, 50.1356, 50.1598 à 50.1607, 50.1628, 50.1693.
 - 5 exemplaires de 247-590 mm de longueur totale, provenant des côtes du Sénégal (île de Gorée) (J. CADENAT coll.), conservés dans les collections de la Station marine de Gorée sous les n°s : 844, 846, 847 (13-8-1946), 50.1047 et 1048 (11-10-1950).
 - 1 exemplaire de 500 mm de longueur totale, provenant des côtes de Nigeria (Lagos), 17-12-1949 (J. CADENAT coll.), conservé dans les collections de la Station marine de Gorée sous le n° 49.196.
 - 2 exemplaires de 255 et 520 mm de longueur totale, provenant de l'archipel du Cap-Vert (île São Vincente : Bahia das Gatas), 15-6-1955 (J. CADENAT coll.), conservés dans les collections de la Station marine de Gorée sous les n°s : 55.4011 et 4012.
 - 26 exemplaires de 80-250 mm de longueur totale, provenant de l'archipel du Cap-Vert (île Santa Antao), juin 1950 (J. CADENAT coll.), conservés dans les collections de la Station marine de Gorée sous les n°s : 50.2572 à 2597.

Le corps est allongé, très comprimé postérieurement à l'anus : l'ensemble de la forme paraît plus trapue que chez les autres murènes. La hauteur du corps n'est pas plus élevée au niveau de la fente branchiale qu'au niveau de l'anus ; compte tenu de la hauteur de la nageoire dorsale, la hauteur du corps, à un niveau comme à l'autre, fait 10,4-13,9 % de la distance préanale, 5,3-7,8 % de la longueur totale et 37,5-53,9 % de la longueur de la tête, mesurée de la pointe du museau au bord antérieur de la fente branchiale.

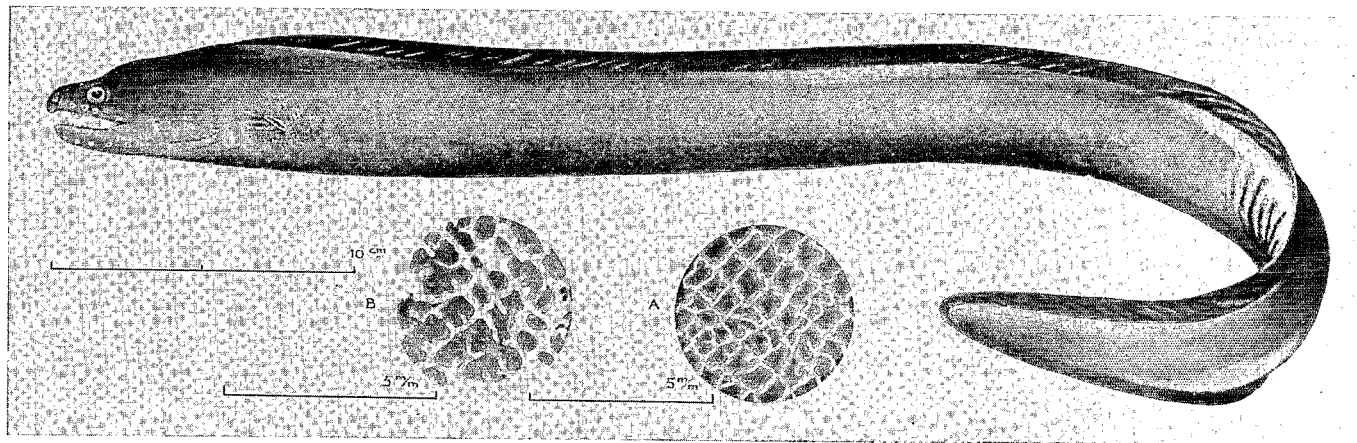


FIG. 1. — *Echidna peli* (Kr. 1856). — Livrée générale de l'adulte.

En A est représentée, vue à la loupe, la réticulation caractéristique de l'espèce, pour les tailles supérieures à 500 mm.

En B, le même détail pour les formes de transition, de tailles comprises entre 400 et 500 mm.

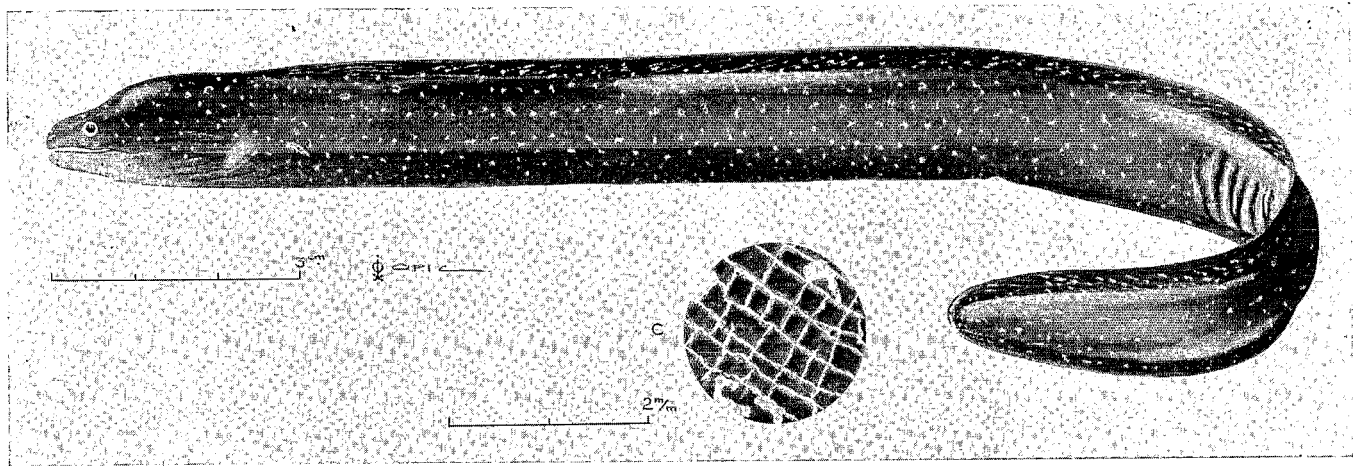


FIG. 2. — *Echidna peli* (K.P. 1856). — Livrée juvénile (*E. lecomtei* K.P. 1856).

En C est représentée, vue à la loupe, la réticulation caractéristique de l'espèce, à laquelle s'ajoutent les points caractéristiques de la livrée juvénile.

La nageoire dorsale débute un peu en avant du niveau du bord antérieur de la fente branchiale : la distance comprise entre la pointe du museau et l'origine de la nageoire fait 20,8-27,1 % de la distance préanale, 10,7-14,5 % de la longueur totale et 83,3-95,0 % de la longueur de la tête. La nageoire anale débute immédiatement en arrière de l'anus ; la distance comprise entre la pointe du museau et l'origine de la nageoire fait 49,6-56,8 % de la longueur totale du corps.

Le tronc est assez allongé, la distance qui sépare le niveau du bord antérieur de la fente branchiale du niveau de l'origine de la nageoire anale fait 71,4-78,5 % de la distance préanale et 36,2-44,2 % de la longueur totale du corps.

La tête est relativement longue : mesurée à partir du bord antérieur de la fente branchiale, elle fait, en effet, 21,4-28,6 % de la distance préanale, 12,1-14,5 % de la longueur totale du corps ; cependant, la partie céphalique proprement dite, présente un aspect massif, plutôt obtus, avec le profil dorsal, fortement convexe, sauf au niveau de l'œil, où une profonde dépression amorce le museau.

Par rapport à la longueur de la tête, la longueur du museau en représente 14,9-18,5 %, le diamètre oculaire (mesuré horizontalement) 6,2-11,0 %, la distance interoculaire 10,0-15,7 %, la longueur de la fente buccale (de la pointe du museau à la commissure postérieure) 28,1-38,9 %, la hauteur de la fente branchiale 5,0-8,3 %.

La narine antérieure est insérée à très faible distance de l'extrémité du museau, elle est tubulaire ; le tube inhalant est de longueur un peu inférieure au diamètre oculaire. La narine postérieure s'ouvre par un pore rond ou légèrement ovale, cerné d'un rebord bas, situé sur le dessus de la tête, un peu au-dessus du niveau du bord supérieur de l'œil et un peu en arrière du niveau de son bord antérieur.

Les lèvres sont très papilleuses chez les jeunes.

La disposition des pores céphaliques est figurée ci-après (fig. 3). La branche céphalique de la ligne latérale est matérialisée par la persistance de 2 pores bien nets, situés sur une ligne horizontale, en avant de la fente branchiale, à un niveau correspondant à la moitié de la distance séparant le bord supérieur de la fente branchiale du bord dorsal du corps. Les pores céphaliques proprement dits sont très nets : certains (les infraorbitaires et les préoper-

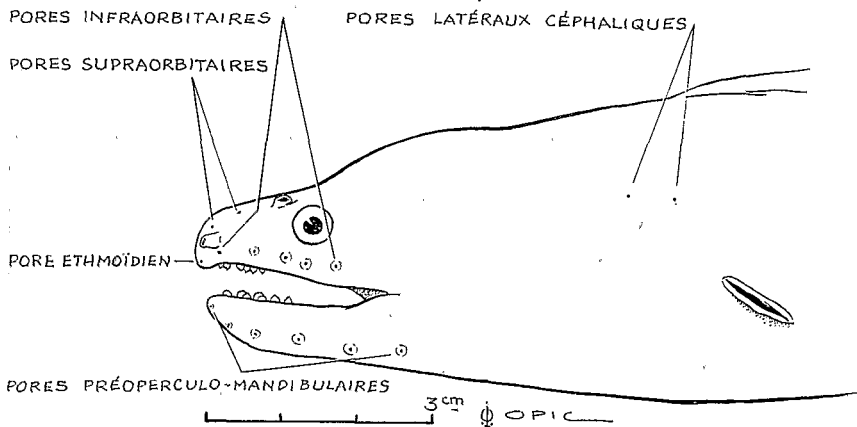


FIG. 3. — *Echinida pelt* (Kr. 1856). — Disposition des pores céphaliques.

culo-mandibulaires) s'ouvrent au fond de dépressions cutanées, bien marquées, totalement dépigmentées. On compte, aisément, 2 pores supraorbitaires, 1 pore ethmoïdien, 4 (rarement 5) pores infraorbitaires et 5 (parfois 6) pores préoperculo-mandibulaires (en adoptant la terminologie proposée par R. H. KANAZAWA).

La dentition (fig. 4 et 5) est extrêmement caractéristique : on a souvent qualifié les dents qui la composent de : « molariformes », « granuleuses », ou « en pavés ». C'est le premier terme qui nous paraît convenir le mieux pour définir ces dents massives, cylindriques, à extrémité distale, parfois pointue légèrement, plus ou moins émoussée le plus souvent, voire presque arrondie parfois. Les dents prémaxillaires sont disposées en une rangée affectant la forme d'un fer à cheval, enserrant la plaque intermaxillaire qui est occupée par deux ou trois rangées de dents nettement plus fortes. Les dents maxillaires sont disposées en deux rangées, leur forme générale est plus grêle que celle des dents maxillaires, la rangée interne est formée de dents plus fortes, plus longues et moins émoussées que les dents de la rangée externe. Les dents voméro-ptérygoïdiennes sont en continuité avec les dents intermaxillaires, mais elles sont plus basses et de calibre inférieur, quoique de forme générale identique ; bisériées antérieurement, elles sont unisériées postérieurement, à peu près à partir du niveau de la dernière dent maxillaire.

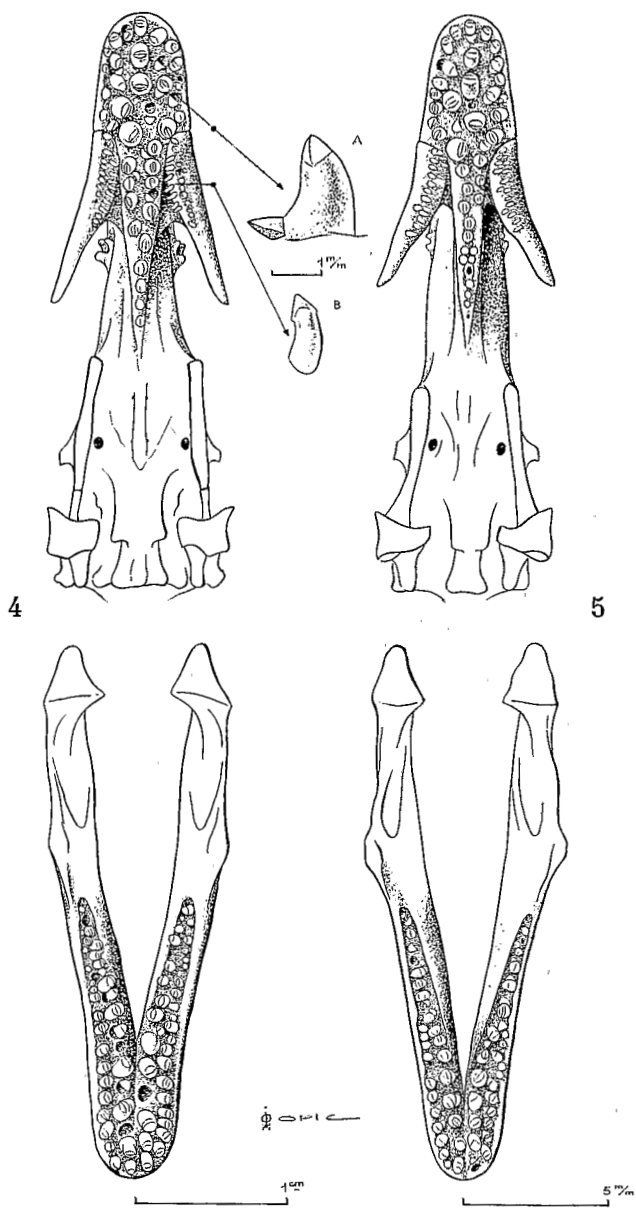


FIG. 4. — *Echidna peli* (Kp. 1856). — Dentition chez un individu d'une taille supérieure à 500 mm.

FIG. 5. — *Echidna peli* (Kp. 1856). — Dentition chez un individu d'une taille inférieure à 400 mm et portant la livrée juvénile (*E. lecomtei* Kp. 1856).

Les dents mandibulaires sont du même type que les dents maxillaires et intermaxillaires, elles sont bisériées, la rangée interne est formée de dents plus fortes.

Chez les individus âgés, les dents mandibulaires sont bisériées sur toute la longueur de la zone dentifère ; chez les individus plus jeunes, seules les dents antérieures le sont, la bisériation totale étant acquise progressivement avec l'âge ; chez les individus très jeunes (moins de 100 mm de longueur totale), les dents sont beaucoup moins émoussées, on pourrait les qualifier de « dents pointues à couronne molariforme », les dents maxillaires internes sont très peu nombreuses, la bisériation au vomer et à la mandibule n'intéresse que les dents tout à fait antérieures.

La langue est absente.

Comme nous l'avons déjà signalé, dans de précédentes notes, à propos de *Enchelycore nigricans*, *Muraena helena*, *Muraena melanotis* et *Muraena robusta*, à tous les stades, juvéniles et adultes, existent des dents de remplacement, en attente ou en cours de mise en place. Ces dents, qui prennent naissance dans les assises conjonctives recouvrant les os dentifères, ont la forme d'ogives ou de cônes courts, la base accolée à la base de la dent en place, ou contiguë à la semi-alvéole laissée libre par la dent disparue. La dent paraît se mettre en place, par pivotement sous l'action de ligaments basilaires ou peut-être sous l'influence d'un phénomène osmotique analogue à celui décrit chez les Sélaciens (W. WARWICK JAMES, 1953-1954 ; J. CADENAT, 1962).

La nageoire dorsale est haute et bien visible généralement. Cependant sur certains individus fortement rétractés par la fixation, elle peut, à l'observation superficielle, ne paraître débiter qu'aux environs du niveau de l'anus ou à tout le moins, entre les niveaux de l'anus et de la fente branchiale (d'où l'erreur dans la figuration de l'espèce par A. Duméril). Nous avons vu, et les radiographies le confirment, que l'origine de la nageoire dorsale se trouve un peu en avant du niveau de la fente branchiale.

La nageoire anale est bien développée, mais plus basse que la dorsale. Il n'y a pas de nageoire pectorale. La nageoire caudale est composée de 4 + 1 ou 2 rayons, si l'on admet de considérer comme rayons caudaux, les rayons ne s'insérant pas sur un ptérygophore (fig. 6 et 7).

Nous avons compté, sur les radiographies de deux des syntypes de *Echidna lecomtei*, (141 et 158 mm de longueur totale) 118 et

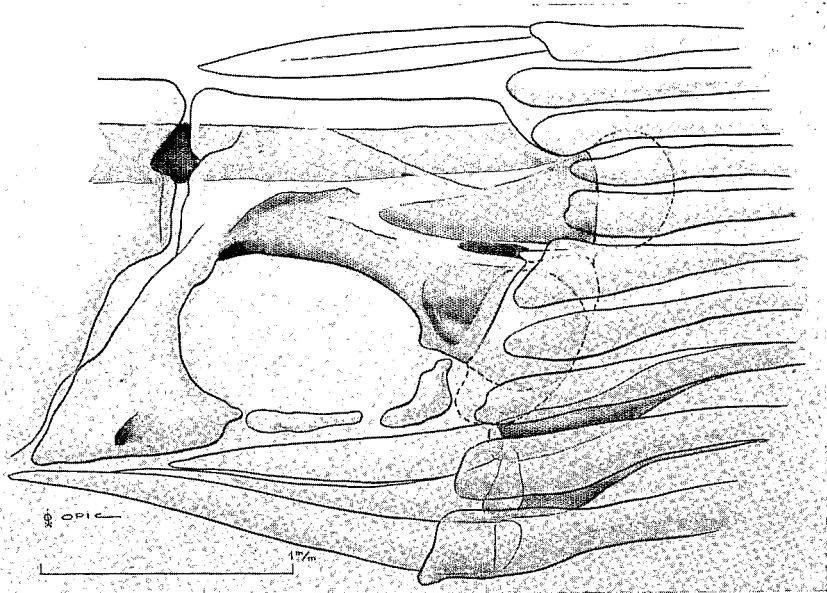


FIG. 6. — *Echidna peti* (Kr. 1856). — Schéma de l'organisation caudale chez un individu d'une taille supérieure à 500 mm.

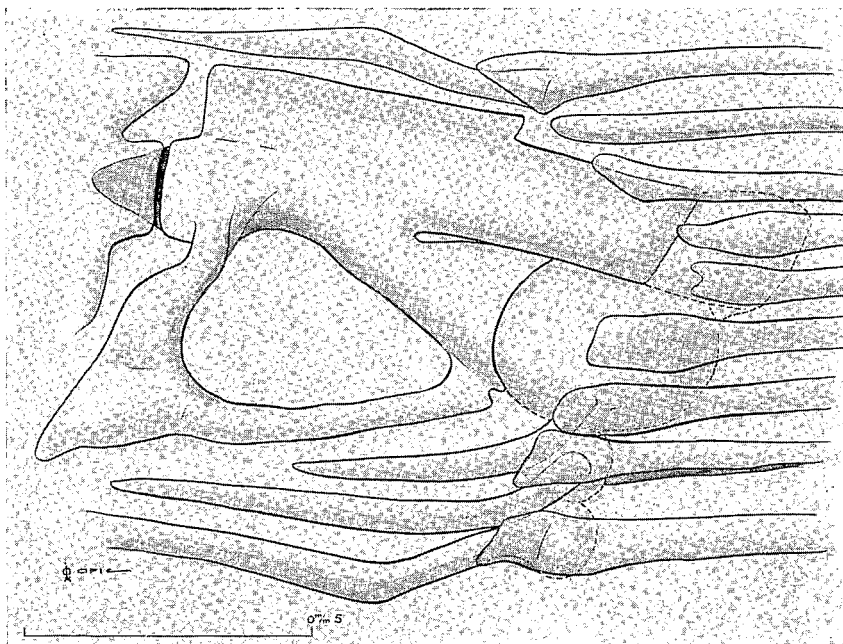


FIG. 7. — *Echidna peti* (Kr. 1856). — Schéma de l'organisation caudale chez un individu d'une taille inférieure à 400 mm et portant la livrée juvénile (*E. lecomtei* Kr. 1856).

120 vertèbres, hypuraux compris. Sur des individus présentant la livrée typique de cette espèce, nous avons observé, par dissection des nombres compris entre 118 et 123 vertèbres. Les exemplaires de grande taille, répondant tout à fait à la description d'*Echidna peli*, nous ont donné, toujours par dissection, 119-122 vertèbres. Enfin, la dissection de deux exemplaires présentant la livrée de transition décrite ci-dessous, nous ont permis le décompte de 120 et 121 vertèbres.

En définitive, la distribution des fréquences observées s'effectue comme suit :

118	2	mode : 120
119	3	
120	5	moyenne : arithmétique 120,00
121	2	
122	1	
123	1	

Jusqu'à une taille de 400 mm environ, la livrée générale (fig. 2) est brun-rouge à ocre clair ; la tête, le corps et les nageoires sont couverts de points ou très petits ocelles très clairs (bleuâtres sur le vivant) de diamètre sensiblement égal au $1/4$ du diamètre oculaire, et arrangés en lignes longitudinales. Vers le dos et vers le ventre, ces points deviennent plus ou moins ovales, plus nombreux et font insensiblement place, surtout sur le ventre, à de nombreuses vermiculations très claires. C'est la livrée typique de *Echidna lecomtei*.

Entre 400 et 500 mm, environ, la livrée générale est toujours brun-rouge foncé ou ocre. Mais les points ou les vermiculations se transforment en rosettes ou petites couronnes de vermiculations très fines, claires, toujours plus ou moins arrangées en lignes longitudinales. La coloration générale fonce de plus en plus et les vermiculations claires s'estompent, au fur et à mesure que la taille augmente.

Au-dessus de 500 mm, la livrée générale (fig. 1) est très foncée, avec cependant un piqueté clair peu dense et épars, peu visible. Vu à la loupe, le corps tout entier paraît couvert d'un réseau clair très fin, à mailles plus ou moins quadrangulaires (détail A de la fig. 1). Ce réseau s'observe à toutes les tailles de 69 à 895 mm, (détails B et C des fig. 1 et 2). C'est la livrée typique de *Echidna peli*.

Nous avons déjà signalé les dépressions dépigmentées au fond desquelles s'ouvrent les pores infraorbitaires et préoperculo-mandibulaires.

Morphologiquement et anatomiquement, il est donc impossible de distinguer les deux espèces décrites par KAUP. La coloration, avec tous les termes de passage, la remarquable homogénéité des caractéristiques vertébrales et de la dentition démontrent amplement que *Echidna lecomtei* n'est que la forme juvénile de *Echidna peli* (cette dernière dénomination bénéficiant de l'antériorité, car, décrite dans le même ouvrage, sur la même page, mais avant *E. lecomtei*).

Cette identité avait, d'ailleurs, été soupçonnée par notre éminent collègue J. CADENAT, notre prédécesseur à la Station marine de Gorée : un certain nombre de numéros du catalogue des collections, portent en effet, de sa main : « *Echidna lecomtei*, ? juv. de *E. peli* ». Nous sommes heureux de lui rendre ici ce témoignage.

Echidna peli est une espèce commune ; elle vit dans des faciès rocheux anfractueux et les pêches d'exploration à la roténone en font apparaître un nombre toujours surprenant.

Sa dentition est typiquement broyeuse et, tout au long de sa vie, l'espèce ne consomme que des crustacés ; les juvéniles capturent de très petites crevettes ou de très jeunes crabes, s'attaquant à des proies de plus en plus grosses, au fur et à mesure de leur croissance ; les adultes consomment essentiellement des crabes, dont les carapaces apparaissent toujours broyées dans les contenus stomacaux (alors que chez les espèces du genre *Muraena*, carapaces et pinces paraissent toujours intactes, simplement vidées par l'action digestive).

L'espèce est répandue depuis la Mauritanie, jusqu'à l'Angola si l'on en croit, à propos de cette dernière localisation, la citation de OSORIO (1898). Or, à Pointe-Noire (Congo), en 6 années de recherches, nous n'en n'avons jamais trouvé un seul exemplaire, si ce n'est celui, pêché dans les roches de l'île Anno Bon dans l'archipel de la baie de Biafra.

Nous nous demandons si la citation d'OSORIO n'est pas basée sur une observation superficielle d'un exemplaire de l'espèce que M. POLL a décrite sous le nom de *Gymnothorax mareei*, espèce abondante dans cette région et qui présente, comme *Echidna peli*, des dépressions dépigmentées au fond desquelles s'ouvrent les pores infraorbitaires et préoperculo-mandibulaires.

Notre avis est que l'espèce ne dépasse pas vers le Sud, pour des raisons hydrologiques interdisant le transport des larves (courants portant au Nord), la latitude du cap Lopez.

Par ailleurs, les très nombreuses récoltes planctoniques effectuées par nous au Sud du cap Lopez, ne nous ont jamais donné de larve leptocéphale correspondant à cette espèce.

Nous avons observé des individus sexuellement mûrs à des tailles comprises entre 500 et 590 mm. Il s'agissait d'une femelle mûre capturée à Lagos (Nigeria) en décembre, d'une autre femelle mûre capturée en juin dans l'archipel du Cap-Vert et d'une troisième femelle capturée en août sur les côtes du Sénégal.

La reproduction a donc lieu dans les zones à saisons hydrologiques marquées (archipel du Cap-Vert, Mauritanie-Sénégal) pendant la saison hydrologique chaude, comme cela semble être une règle générale. Dans les autres régions, la période de reproduction est, certainement, sensiblement plus étalée.

Les larves doivent effectuer la majeure partie de leur développement pendant la saison hydrologique froide et se métamorphoser l'année suivante au début de la saison chaude ainsi qu'en témoignent les nombreuses captures de juvéniles que l'on peut faire sur les côtes du Sénégal en juin-juillet.

II. — ECHIDNA CATENATA (BLOCH, 1795).

Cette espèce n'a été signalée qu'une fois sur la côte occidentale d'Afrique et sa bibliographie est-atlantique se réduit à deux citations du même auteur :

Echidna catenata (Bl., 1795). — FOWLER H. W. — The Fishes of the U. S. « Eclipse » Expedition to West Africa. *Proc. U. S. Nat. Mus.*, 1919, vol. LVI, p. 275 [3 ex. dont la provenance est indiquée : « West Africa : Angola »].

FOWLER H. W. — The Marine Fishes of West Africa, based on the collection of the American Museum Congo Expedition 1909-1915. *Bull. Amer. Mus. Nat. Hist.*, 1936, vol. LXX, pt. 1, p. 320 [description d'ex. de 152-450 mm comprenant les 3 ex. ci-dessus et un certain nombre d'ex. ouest-atlantique].

Echidna catenata est une espèce commune dans l'Atlantique occidental intertropical, elle fut d'ailleurs décrite sur un spécimen provenant de la Guyane hollandaise (Surinam.)

Grâce à l'obligeance des D^{rs} R. H. KANAZAWA et E. A. LACHNER, que nous remercions vivement, nous avons pu examiner les 3 spécimens provenant de l'U. S. « Eclipse » Expedition. Ils portent une étiquette rédigée ainsi : « *Echidna catenata*. — Loc : West

Africa : 1889. — Coll. : W. H. Brown. Catal. n° 42.387. — Spec. nomb. : 3.»

Nous noterons, tout d'abord, que la localité : Angola, ne figure pas sur l'étiquette originale et qu'elle paraît, donc, avoir été ajoutée, on ne sait pour quelles raisons, par H. W. FOWLER dans sa note de 1919.

Nous noterons ensuite qu'il s'agit de 3 spécimens appartenant sans conteste possible à l'espèce *Echidna catenata* (BLOCH, 1795), morphologie, coloration, nombre de vertèbres (114, 116, 117 sur les 3 spécimens radiographiés), concordent remarquablement, aucune différence ne peut-être invoquée.

Or depuis cette signalisation par H. W. FOWLER, aucune signalisation nouvelle de l'espèce n'est intervenue et d'autre part, en 6 années de recherches dans la région de Pointe-Noire (Congo) nous n'avons jamais pu apercevoir cette espèce, pourtant si caractéristique.

L'expédition « Eclipse » ayant effectué des récoltes sur les côtes des îles Ascension et Sainte-Hélène, dont les affinités sont beaucoup plus antillaises qu'ouest-africaines (J. CADENAT, 1963), nous nous demandons si une erreur d'étiquette n'est pas intervenue, attribuant une localisation ouest-africaine à des spécimens provenant, plus vraisemblablement de l'île Ascension.

Pour notre part, nous considérons comme pratiquement certaine, l'absence d'*Echidna catenata* sur la côte occidentale d'Afrique où le genre n'est, en définitive, représenté que par une seule espèce : *Echidna peli* (KAUP, 1856).

(Station marine IFAN de Gorée,
Centre O. R. S. T. O. M. de Pointe-Noire.)